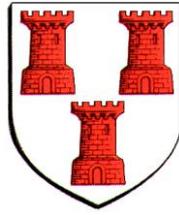


# TRAIT D'UNION



Bulletin d'informations de la Commune d'Allenwiller

Décembre 2014



*Le Maire, les Adjoint, les membres du Conseil municipal  
vous souhaitent une*



## Le mot du Maire

### **2015, une année de transition, une année d'interrogations**

*Les élections municipales sont toujours suivies par une période de flottement. Celles de 2014 tombent dans un contexte un peu particulier, étant donné que les actions intercommunales et communales sont de plus en plus interdépendantes.*

*Nous sortons à peine d'un processus de fusion, encore pas stabilisé, qu'on nous annonce une nouvelle fusion dû au fait que le seuil de population doit passer de 5 000 à 20 000 habitants pour les intercommunalités. S'ajoutent à cela une baisse des dotations de fonctionnement à venir, ainsi qu'une baisse des aides à l'investissement, entre autres du Conseil général. Tous ces éléments contribuent à freiner les projets et à un certain attentisme dont l'activité économique, déjà en récession, s'en passerait volontiers.*

*La réforme territoriale jette un certain trouble, une incertitude, un manque de lisibilité. Entre la suppression ou la non-suppression des départements, la création de régions de taille irréaliste, le redécoupage des cantons, il y a de quoi avoir le vertige. Tout le monde s'accorde qu'il faut réformer nos structures dans l'objectif d'un meilleur service, à moindre coût, à plus de cohérence. Ensemble, en toute objectivité, il faut reconnaître que nous ne prenons malheureusement pas le bon chemin.*

*Au sujet de la région, nous avons, il y a un an, lors du référendum, manqué l'occasion de nous structurer efficacement, de devenir exemplaire. Désormais les manifestations sont contreproductives. Il y a eu la phase de l'opposition à la réforme. S'opposer désormais à nos voisins, alors que nous serons demain contraints « malgré nous » à travailler ensemble, ne contribue pas à une future collaboration constructive et sereine. Etre conciliant et constructif n'exclue pas d'affirmer, plus que jamais, notre forte identité au sein de cette future et grande région.*

*Il y a un dernier point que je voudrais aborder et qui porte à nous interroger sur la légitimité de nos élus et du fonctionnement de notre démocratie. Nombreux sont les projets portés par les élus, dont l'élection n'a été contestée à aucun moment, mais dont les projets sont remis en cause par une minorité. Ces projets élaborés dans le respect de la réglementation, approuvés par les services de l'état, soumis à enquête publique, et qui, après coup, font l'objet d'interminables recours.*

*Peut-on continuer à fonctionner ainsi ? Qui supportera les coûts et les surcoûts liés à ces reports de travaux ? Le Préfet, lors de la réunion des Maires du Bas-Rhin le 12 décembre, a fermement désapprouvé ces agissements. La presse n'a pas relayé ce message... C'est l'objet d'une autre interrogation que je soulève simplement au passage.*

*Néanmoins, au bout du compte, je suis persuadé que le bon sens triomphera et, dans l'intervalle, je vous souhaite de bonnes fêtes en cette fin d'année 2014 et, d'avance, une bonne année 2015.*

Roger Muller

## AU FIL DE LA VIE

### Naissances

1. Baptiste, né le 6 janvier 2014 à Saverne, de Sylvain Clad et de Aurélie Muths.
2. Léon, né le 6 janvier 2014 à Saverne, de Didier Bastian et de Aurélie Muller.
3. Anna, née le 27 janvier 2014 à Strasbourg, de Marc Schneider et de Justine Heintz.



### Mariages

1. Fabien Le Brusq-Bourdon et Marie Schneider, mariés le 16 août 2014.
2. Michaël Choinka et Séverine Storck, mariés le 20 septembre 2014.



### Décès

1. Christian Fritsch, décédé le 20 février 2014 à Haguenau.
2. Alfred Dambacher, décédé le 1 juillet 2014 à Allenwiller.
3. Christian Mellado, décédé le 12 septembre 2014 à Erstein.
4. Jacques Wick, décédé le 12 octobre 2014 à Strasbourg.
5. Yvette (Suzanne) Blumler, épouse Huy, décédée le 12 novembre 2014 à Allenwiller.



## SECRETARIAT



La mairie sera fermée du 22 décembre 2014 au 4 janvier 2015.

En cas d'urgence, s'adresser à M. le Maire ou à MM. les adjoints.

Une permanence exceptionnelle, uniquement destinée aux inscriptions sur la liste électorale, sera assurée le mercredi 31 décembre 2014 de 11h à 12h. Les jeunes atteignant les 18 ans sont inscrits d'office.

## ELECTIONS



Les premières élections départementales auront lieu les dimanches 22 et 29 mars 2015.

Voir en page 6 la nouvelle carte électorale des cantons.

## REPAS DES PERSONNES AGEES



Comme d'accoutumée, la fête du 3<sup>e</sup> âge aura lieu en février, très certainement le dimanche 8 ou le 15 février 2015.

## VENTE DE FONDS DE COUPE



Une vente est prévue le samedi 31 janvier. Des précisions vous parviendront en temps utile.

## ILLUMINATION DE NOËL

Le Conseil municipal, en cette période un peu morose, a décidé d'offrir à ses concitoyens une cure de luminothérapie. Il est médicalement prouvé qu'il n'y a rien de tel qu'une bonne dose de lumière pour remonter le moral.

Alors en cette période de l'année, quand le soleil n'est pas au rendez-vous, un peu d'illumination, comme il se doit à Noël, et de surcroît un peu de changement, ne peut faire de mal à personne.

Nous espérons que cet agrément lumineux présente un plaisir partagé.

## TROTTOIRS OU CROTTOIRS ?

Les trottoirs ne sont pas des canisites !



Les nombreux appels au civisme semblent rester sans suite. Certains chiens font leurs déjections aux endroits fréquentés, parfois même à l'intérieur des cours privées... et ceci sous l'œil

bienveillant de leurs maîtres.

Laisser son chien faire ses besoins sur le trottoir est un signe de manque d'éducation évident du maître

Il est rappelé que les sanctions pour les déjections de chiens sur la voie publique peuvent aller jusqu'à quelques centaines d'euros.

## INVESTISSEMENTS

### Aperçu des investissements de 2014 :

65.088,59 €	isolation église protestante + église catholique + maison des paroisses, confection d'un sas à l'église protestante
64.435,62 €	mur de soutènement
18.033,03 €	boulodrome, plantations et mise en forme de la piste de vélocross
16.619,52 €	travaux dans les logements (isolation, sécurité, réfection sols et salle de bain)
9.700,09 €	éclairage public (rue de la Lumière, rue de Marmoutier...)
7.943,60 €	plantations à l'arrière du presbytère catholique, tables et bancs
6.330,00 €	restauration mares (panneaux, animation)
6.177,00 €	acquisition terrains
4.857,41 €	réseaux secs (rue de Birkenwald)
1.677,84 €	chauffage (réparation échangeur salle des fêtes, reconfiguration de la supervision)
1.439,58 €	reliquat columbarium, jardin du souvenir (flamme...)

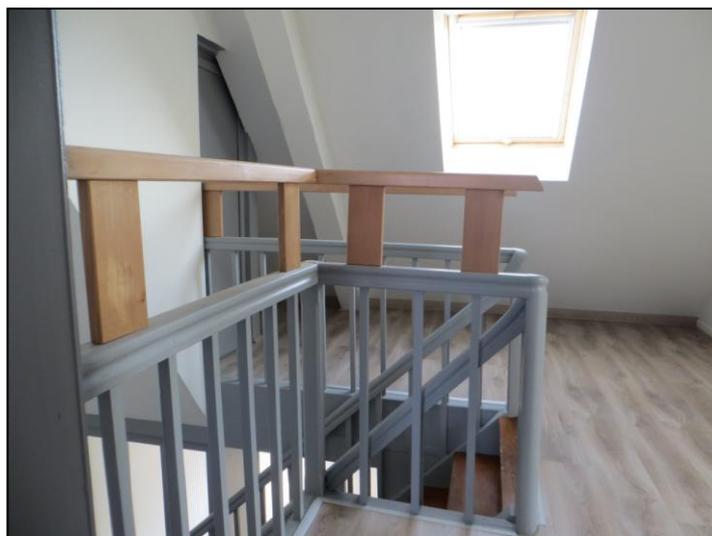


Après l'opération de jointage et de consolidation des murs d'enceinte de l'église et du presbytère catholiques, suit celle du mur d'enceinte de l'église protestante.

Pour limiter le coût de l'opération, la commune a fait appel, une nouvelle fois, aux contrats aidés.



L'aménagement de la rue de la Lumière a été complété par l'équipement en éclairage public. Après de nombreux essais et recherches, la confection, par nos services techniques, de candélabres résistants aux opérations d'élagage, a permis d'achever l'opération.



Les logements au-dessus de l'ancienne école ont bénéficié de travaux de rénovation importants.

L'isolation a été améliorée. Des retouches de peinture ont été nécessaires. Les rambarde des escaliers ont dû être rehaussées car elles n'avaient pas la hauteur réglementaire. Le logement ouest a en outre bénéficié de la pose de parquets stratifiés et de l'installation d'une cabine de douche.

## INVESTISSEMENT (SUITE)



Sas de l'église protestante



Mise en place de l'affichage

## FONCTIONNEMENT SCOLAIRE

Le démarrage de l'année scolaire a été un peu chaotique du fait des incertitudes liées à la réforme des rythmes scolaires. L'harmonisation des horaires de transport a été le résultat de discussions de dernière minute. La précipitation n'est jamais garante de bonne organisation. On peut se poser la question du bien fondé de tout ce chamboulement.



S'en est suivi l'épisode récent du bilinguisme, qu'on peut également qualifier de précipité et sans réflexion de fond. L'enseignement des langues dans notre pays mérite un sérieux coup de pouce et est une nécessité absolue. On peut saluer le fait que l'Académie prend enfin les choses en main. Mais le retard en ce domaine ne justifie pas une telle précipitation.

Une concertation est nécessaire, d'une part avec les élus pour régler les problèmes matériels et de locaux, d'autre part avec les parents pour évacuer les craintes

liées à l'apprentissage simultané de 2 langues. Tout cela nécessite un minimum de temps et d'information. Localement, nous avons pu constater le doute quant à la localisation du site bilingue qui ne ressortait pas de l'invitation que les parents concernés ont reçu et qui a donc semé un certain trouble. Nous tenons à lever cette ambiguïté : un tel enseignement peut avoir lieu sur le site d'Allenwiller et nous disposons de l'espace nécessaire. Non seulement il peut se faire, mais il doit s'inscrire dans l'organisation scolaire existante, faute de quoi il serait l'objet de discrimination.

A l'heure où nous mettons sous impression la présente information, le résultat de l'enquête relative au site bilingue n'est pas connu. Pour la municipalité d'Allenwiller, le dossier n'est en aucun cas clôturé et nous nous ferons le relais auprès des instances concernées. Nous sommes ouverts à toute nouvelle concertation sur cet important sujet.

## STOP CAMBRIOLAGES

Afin de tenter de lutter contre le fléau que constituent les cambriolages, le groupement de gendarmerie départementale du Bas-Rhin s'est doté d'une application « STOP CAMBRIOLAGES » dont les deux objectifs sont d'informer et d'alerter la population.

Celle ci présente plusieurs intérêts :

- informer les usagers en leur apportant les conseils pratiques leur permettant de se prémunir contre les cambriolages ;
- soutenir les victimes de cambriolages en leur rappelant la conduite à tenir s'ils en sont victime ;
- faciliter l'inscription à l' « Opération Tranquillité Vacances » ;
- guider les utilisateurs dans la recherche d'une brigade ;
- apporter des conseils de prévention aux commerçants afin de les aider à sécuriser leur commerce ;
- permettre au groupement de gendarmerie du Bas Rhin de diffuser sous mode de notification « push », en temps réel, des phénomènes ou des situations contre lesquels les commerçants pourraient se prémunir.



**Totalement gratuite et sans aucune forme d'abonnement**, cette application est utilisable par tous les utilisateurs de smartphones fonctionnant sous Android et IOS (Apple) où qu'ils se trouvent et en temps réel.

Une fois l'application téléchargée, il suffit de se rendre à la page de personnalisation et inscrire le numéro de département « 67 - Bas-Rhin » et cocher la case « j'accepte de recevoir les notifications »

**Pour plus de détails, s'adresser à la mairie ou consulter le site internet [cc-marmoutier-sommerau.eu](http://cc-marmoutier-sommerau.eu)**

## REDECOUPAGE DES CANTONS

Un nouveau découpage territorial est défini par décret du 18 février 2014 pour le département du Bas-Rhin. Celui-ci entre en vigueur lors du premier renouvellement général des assemblées départementales suivant la publication du décret, soit en mars 2015. Les conseillers départementaux sont élus au scrutin majoritaire binominal mixte. Les électeurs de chaque canton éliront au Conseil départemental, nouvelle appellation des Conseils généraux, deux membres de sexe différent, qui se présenteront en binôme de candidats. Les conseillers départementaux seront élus pour 6 ans au scrutin binominal majoritaire à deux tours, l'accès au second tour nécessitant 10 % des inscrits au 1<sup>er</sup> tour. En outre la totalité des conseillers départementaux est renouvelée.



Ce nouveau mode de scrutin nécessite un redécoupage des cantons dont le nombre est divisé par deux avec arrondi à l'unité impaire supérieure si ce nombre n'est pas entier impair et avec des conditions de seuils minimaux. Dans le Bas-Rhin le nombre de cantons passe ainsi de 44 à 23.

Les critères du remodelage cantonal sont les suivants : le territoire de chaque canton doit être défini sur des bases essentiellement démographiques, le territoire de chaque canton doit être continu et les communes de moins de 3 500 habitants sont entièrement comprises dans le même canton. Il n'est fait référence, ni aux limites des arrondissements, ni à celles des circonscriptions législatives.

Le principe d'égalité des électeurs au regard des critères démographiques est respecté lorsque le ratio conseiller/habitant de la circonscription est compris dans une fourchette de 20 % de part et d'autre du ratio moyen conseiller/habitant du département. Pour le département du Bas-Rhin, la population est de 1 095 905 habitants (population millésimée 2010). Avec 23 cantons la population moyenne par conseiller départemental est de 47 648 habitants. Ainsi la population de chaque nouveau canton doit être comprise entre 38 118 habitants et 57 178 habitants pour respecter le principe de l'égalité citoyenne au vu des critères démographiques.

La population du nouveau canton savernois comprend 50 081 habitants et 52 communes.

**En résumé, les principales dispositions de cette loi sont les suivantes :**

- le nom de Conseil Général est transformé en Conseil Départemental ;
- le nombre de cantons est divisé par deux dans chaque département (+1 en cas de résultat pair) ;
- le mode de scrutin prévoit l'élection d'un binôme homme/femme dans chaque canton + un binôme H/F suppléant.

**Le mot de la fin :** Après la mort annoncée des départements... suit la naissance des grandes régions qui fait renaître ces derniers... mais vu désormais la proximité des élections des 22 et 29 mars prochains... il ne devrait plus... raisonnablement... y avoir de changements d'ici là... alors à votre tour... **aux urnes citoyens !**

## UNE TROISIEME LIBELLULE

La troisième édition de l'opération Commune nature a permis à Allenwiller (ainsi que Birkenwald et Salenthal) d'obtenir une troisième libellule. Une marque de son engagement dans la défense de l'environnement.



Monique Jung, vice-présidente du conseil régional où elle préside la commission Environnement, ainsi que Bruno Pellerin, directeur territorial à l'Agence de l'eau Rhin-Meuse, ont décerné la troisième libellule à la commune d'Allenwiller. Cette distinction s'inscrit dans la démarche Commune nature initiée par la Région Alsace et l'Agence de l'eau Rhin-Meuse. La cérémonie avait lieu à Holtzheim, où s'est rendu l'adjoint Gérard Storck. Ce sont ainsi 99 communes sur 216 qui arborent désormais trois libellules à leurs entrées d'agglomération. Tous les deux ans, cette distinction honore les communes alsaciennes qui ont entrepris une démarche de réduction, voire de suppression de l'utilisation des produits phytosanitaires pour la gestion des espaces verts. Elles contribuent ainsi à la préservation de la qualité de l'eau.



### Une communication envers les particuliers

Deux libellules ornaient déjà les panneaux d'entrée de la commune. La troisième signifie que la commune n'utilise plus du tout de produits phytosanitaires depuis au moins un an et qu'elle s'engage à ne plus en utiliser durant les trois ans à venir. Les agents communaux ont été initiés aux méthodes permettant la réduction de l'utilisation de ces produits et à la maîtrise des techniques alternatives au désherbage chimique. Ils se servent d'un désherbeur thermique et ont recours au paillage. Une large communication est faite autour de cette démarche. Pour Bruno Pellerin, elle est « le nerf de la guerre. Elle contribue à la réussite du projet, à faire accepter une tolérance des mauvaises herbes et à sensibiliser les particuliers.»

### Avis aux jardiniers amateurs

Soucieux de la protection de l'environnement, le Conseil municipal incite chacun et chacune à adhérer à cette démarche qui doit englober, non seulement l'entretien des espaces privés, mais doit être prise en compte dès la conception de vos aménagements.

Il y va de notre santé...

## FLEURISSEMENT



En guise d'encouragement pour l'année 2015, la commission « fleurissement » du Conseil municipal a décidé de récompenser les plus belles maisons fleuries d'Allenwiller.

Cette action viendra en supplément de l'opération « Maisons fleuries » déjà mise en place par le Conseil général.

Après passage du jury communal, en juillet, les heureux gagnants se verront attribuer un bon d'achat.

## VIABILITE HIVERNALE



La Commune d'Allenwiller poursuit sa politique de salage modéré. En effet, depuis plusieurs années déjà, seuls les points sensibles sont traités avec du sel : ce sont les rues en pente. Le reste de la voirie bénéficie uniquement d'un raclage en cas de neige. Pour parer aux situations d'urgence et dans les cas extrêmes (pluies verglaçantes), quelques bacs à sel sont disposés aux points sensibles. Chacun est invité à s'en servir le cas échéant.

**Rappel : Ce sel est destiné au salage de la voie publique et non au dégagement des propriétés privées !**

Le salage modéré s'inscrit également dans la démarche de protection de l'environnement. Equiper les véhicules de pneus « hiver », constitue l'alternative au salage intensif.

**PUBLICATIONS DES ASSOCIATIONS**

*La rédaction des articles de la rubrique « Publications des associations » relève de la seule responsabilité de leurs auteurs.*



Le Père Noël est passé avant l'heure à la bibliothèque d'Allenwiller et y a déposé plein d'ouvrages ! De nouveaux romans, albums, livres d'activités créatives et de recettes vous y attendent. Venez les découvrir et les emprunter !

Les bénévoles de l'Association "Le Plaisir par les Livres" vous accueillent toute l'année

- le mardi de 16h15 à 17h30
- le vendredi de 18h30 à 19h30
- le samedi de 11h à 12h

Le prêt des livres est **gratuit** pour tous.

Cette année la bibliothèque fermera ses portes **du lundi 22 décembre 2014 au samedi 3 janvier 2015 inclus.**

**Date à retenir :** le **vendredi 06 février 2015 à 20h00**, l'écrivain **Martial DEBRIFFE** nous fera le plaisir de venir dédicacer ses livres : "*Le secret de la villa Marianne*", "*les adieux à Carola*", "*la rivière du pardon*", etc. après nous avoir présenté l'ensemble de son œuvre. Tout le monde est invité ! Venez nombreux !

Toute l'équipe de l'Association "Le Plaisir par les Livres" vous donne rendez-vous l'année prochaine et vous souhaite d'ores et déjà de très belles lectures en **2015** !



Bonne et heureuse année 2015 à tous !!  
Que cette nouvelle année soit pleine de bonheur, de joie et de belles surprises.

La Marelle vous donne rendez-vous le 10 janvier

2015 à la salle des fêtes de Salenthal pour un Brûl'sapin et la galette des rois.

Afin de bien démarrer cette nouvelle année, venez partager ce moment de convivialité en famille et entre amis.

La Marelle

Dates des prochaines animations prévues :

- Soirée carnavalesque le 14 mars 2015
- Kermesse de l'école fin juin 2015



Présidente : Cécile Heinrich

☎ 06.25.05.84.44

Depuis maintenant un an, l'équipe, composé surtout de 3 bénévoles passionnées de bricolage, récréent et divertissent avec grand plaisir, à des moments ponctuels, nos chers fripouilles (4-6 ans), canailles (6-11 ans) et les d'jeunes (10 ans et +) de notre communauté de communes. Ils s'épanouissent dans la lignée du programme proposé et adapté à leur âge et leurs ambitions.

Nous intervenons dans le cadre du Pass-loisirs et certains vendredis après-midis dans l'ancienne école maternelle d'Allenwiller, que la mairie nous met gracieusement à disposition. Nous la remercions pour son soutien.

Nous invitons toutes personnes intéressées à bricoler avec nous et ces chers chérubins.

**BONNE ET HEUREUSE ANNEE A TOUS**



*Ci-dessus et ci-contre, quelques réalisations des Ateliers Créatifs : décors et anges de Noël confectionnés par nos bricoleurs de décembre 2014.*



**Programme local du 1<sup>er</sup> semestre 2015**

- **Samedi 7 Février à 13h30 :**  
Cours de taille d'ornement à Romanswiller chez Mme Anne Laure Werner Rdv place de la Mairie  
**Moniteur :** Joël Boehm
- **Dimanche 15 Février à 9h :**  
Cours de taille à Hohengoefst sur basse et demi-tige chez M. Ritleng Pierre Paul Rdv place de la mairie  
**Moniteur :** Christian Friedrichsch
- **Dimanche 1 Mars à 9h :**  
Cours de taille à Romanswiller sur demi-tige chez M. Roedinger Rémy Rdv place de la mairie  
**Moniteur :** Benoit Boehm
- **Samedi 21 Mars à 13h30 :**  
Cours de taille à Wasselonne sur pillars et demi-tiges chez M. Stumpf Didier Rdv parking du collège  
**Moniteur :** Claude Bentz
- **Vendredi 24 Avril à 20h :**  
Conférence sur la vie des abeilles.  
Salle Vogésia Romanswiller  
**Conférencier :** Charles Huck
- **Samedi 27 Juin à 16h :**  
Cours de taille en vert + reconnaissance des maladies sur pilards à Romanswiller chez M. Franck Metzger Rdv place de la mairie, suivi d'une soirée récréative  
**Moniteur :** Bernard Meyer

**Ce programme risque d'évoluer au cours de l'année.**

**STAMMDISCH SENIORS**

Le Stammdisch a lieu tous les deuxièmes lundis du mois, soit le 12 janvier, le 9 février, le 9 mars, le 13 avril, le 11 mai, le 8 juin.

Rendez-vous à la salle des fêtes à 14 h.

Renseignements : Mme Emmy Mahler 03.88.70.87.16  
ou Mme Renée Muller 03.88.70.62.36.



**ASSOCIATION SOCIO-CULTURELLE**

**PEINTURE :**

Des cours de dessin et de peinture sont dispensés les mardis, toutes les quinzaines, de 19h30 à 21h30 à la salle des fêtes.

**TENNIS :**

En prélude à la nouvelle saison, le court sera démoussé au printemps afin de le rendre moins glissant et plus propre.

Les inscriptions auront lieu le à la salle des fêtes le vendredi 10 avril de 17 h à 19 h ainsi que le samedi 11 avril de 9 h à 11 h.

Les cours d'initiation et de perfectionnement seront reconduits pendant les vacances d'été

Le dimanche 14 juin de 9 h à 13 h, des rencontres amicales (petits matchs) seront proposées afin de trouver de nouveaux partenaires de jeu ou juste pour le plaisir...

**THEATRE ALSACIEN :**

La troupe théâtrale a déjà commencé ses répétitions. Au programme, une pièce en 3 actes « Mir sin drizehn » de Paul Klipfel, adaptée de la comédie « Treize à table » de Marc-Gilbert Sauvajon. Les représentations auront lieu en mars et avril.



**MARCHE AUX PUCES :**

Il est prévu d'organiser le 16<sup>e</sup> marché aux puces le dimanche 4 octobre 2015.

L'ASCA présente à toutes et à tous ses meilleurs voeux pour la nouvelle année et vous invite à retrouver toutes les infos sur son site internet :

<http://pagesperso-orange.fr/asc.allenwiller/>



## LES COPAINS DE LA SOMMERAU

L'Association « Les Copains de la Sommerau » d'Allenwiller vous souhaite à tous meilleurs vœux de bonheur et de santé pour la nouvelle année 2015.

Pour ses 19 années d'existence les membres de l'association se retrouveront autour d'une table vendredi le 24 janvier à 20h00 (au siège de l'association) pour une assemblée générale. Nous essayons de faire vivre cette association malgré le peu de soutien qu'on lui accorde et n'ayant pas de salle disponible et aux normes sur Allenwiller nous sommes obligés de nous diriger vers d'autres communes que la notre et ceci à notre grand regret. Par ailleurs le tournoi annuel de football n'aura plus lieu dans les années à venir car les infrastructures sont inexistantes. Vu la conjoncture actuelle et les règles sanitaires ainsi que celles de la sécurité étant absente il nous devient pratiquement impossible d'organiser une telle manifestation. De plus le nombre de bénévoles décroissant et les frais engendrés trop important nous préférons nous abstenir.



## GYMNASTIQUE PREVENTION SANTE

L'Association SIEL BLEU organise des séances de gymnastique - prévention - santé pour personnes âgées, tous les mercredis matins de 10h à 11h, à la salle des fêtes d'Allenwiller. Nous invitons toutes les personnes intéressées à se joindre au groupe.

### ASSOCIATION « ENVOL GYMNASTIQUE »

#### Bonjour à tous

Encore une année réussie, nous souhaitons que l'année 2015 soit à l'image de celle que nous venons de passer à vos côtés, joyeuse, enjouée.

Envol et ses gymnastes remercient la commune d'Allenwiller de mettre à disposition la salle des fêtes.

Nous vous souhaitons une pluie de champagne pétillante, de bulles de bonheur pour cette nouvelle année 2015.

*ENVOL et toute son équipe*

### BOXE CLUB SAVERNE SECTION « ZUMBA »



Cette année encore les adeptes du cours de fitness « Type Zumba » d'Allenwiller se joignent à moi pour vous souhaiter de belles fêtes de fin d'année et une très bonne année 2015.

Cordialement,  
Marcelle

*Commune d'Allenwiller*

*Directeur de la publication : Roger Muller, Maire*

*Mairie - 25, rue principale - 67310 Allenwiller*

*Tél : 03.88.70.60.42 - Fax : 03.88.70.85.26*

*Site internet : <http://www.cc-marmoutier-sommerau.eu>*

*Courriel : [mairie.allenwiller@orange.fr](mailto:mairie.allenwiller@orange.fr)*

*Rédaction : commission « publications et communications »*

*Dépôt légal : décembre 2014*